

## TEXTE ET BULLE

### 22<sup>E</sup> SALON DU LIVRE ET DE LA BD

21-22  
MAI 2022

DAMPARIS  
(Jura)  
www.ville-damparis.fr

Invité  
d'honneur  
MIG

EXCLUSIVITÉ  
SALON DU  
LIVRE !  
VOIR  
RELIURE  
ENCARTÉE

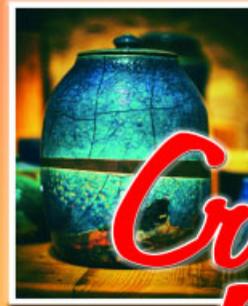
DÉDICACES  
BANDE DESSINÉE  
LITTÉRATURE  
ADULTE & JEUNESSE

ENTRÉE LIBRE

EXPOSITIONS  
ANIMATIONS  
LIBRAIRIE  
RESTAURATION

GYMNASSE A. DELAUNE Samedi 14 h à 18 h • Dimanche 10 h à 18 h

DIMANCHE 20 MARS 2022



Damparis  
Salle des Fêtes  
10h - 18h

## Créations Passions

RETOUR DE  
CRÉATIONS  
PASSIONS

Exposition  
de savoir-faire d'Artistes  
et Artisanat régional :



Bijoux en verre de Murano  
Création par le recyclage  
Poterie  
Lutherie  
Travail du Bois

VOIR  
RELIURE  
ENCARTÉE



Facebook : <https://www.facebook.com/ville.damparis>  
Site internet : <https://www.ville-damparis.fr>

DAMPARIS

7 Novembre 2021

DAMPARIS

Salle des Fêtes  
14h - 18h

## Journée du Livre

REPORTAGE  
ICI LA BD  
REVIENT  
VOIR  
RELIURE  
ENCARTÉE



Lysiane ROUSSEY

restauratrice de livres anciens, sera présente à Damparis

BD  
JEUNESSE

Le livre reprend sa place!



Renseignements  
03 84 79 74 74

Pass sanitaire  
obligatoire

g GRAND DOLE

ju ra REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



Facebook : <https://www.facebook.com/ville.damparis>  
Site internet : <https://www.ville-damparis.fr>

DAMPARIS

La commune  
est attachée  
à l'éducation,  
à la culture,  
la création, les  
arts et loisirs  
à l'égalité...  
Une vraie  
tradition.



VISITEZ NOTRE  
SITE INTERNET

**nouveauté : 3 reliures en Une !**

# Éditorial du maire

## Avec vous et pour vous !



Mesdames, Messieurs,

L'absurdité et l'horreur des guerres vont-elles enfin cesser, les dangers pour notre planète vont-ils être pris au sérieux, la crise sanitaire va-t-elle vraiment s'éloigner ?... Nous l'espérons pour retrouver très vite, la quiétude, le bonheur du vivre ensemble, la perspective de jours heureux pour toutes et tous.

Nous avons besoin de nous retrouver, de faire la fête avec nos proches, avec nos ami-e-s...

C'est pour cela qu'il est utile et nécessaire de reprendre le chemin : celui de la fraternité, celui des rencontres humaines culturelles et sportives, celui de la défense de notre éducation et de notre santé, celui d'une vie digne pour chacune et chacun d'entre nous.

Oui, ce n'est pas le moment de baisser les bras, il nous faut agir et résister.

Au plan communal, même si les budgets sont toujours difficiles, nous maintenons le cap pour les écoles, pour les activités culturelles, pour le sport et la vie associative, pour la vie sociale et la solidarité, pour l'environnement et le cadre de vie.

La reprise de "Texte et Bulle", festival du livre et de la "BD", et les festivités du 14 juillet, en sont le témoignage.

Oui, il faut rassembler, il faut bouger !

C'est aussi ce qu'il faut faire d'urgence pour développer notre commune, accueillir de nouveaux habitant-e-s, maintenir nos écoles, nos commerces, nos associations...

J'espère qu'un dialogue constructif permettra de résoudre les problèmes.

Le quartier des Vergers doit rapidement se concrétiser.

L'attractivité de Damparis reste bien réelle et nous aurions tort de ne pas agir dans l'intérêt général.

Nous sommes un exemple pour notre engagement, notamment pour l'éducation, la culture, l'égalité femme-homme. Nous ne prétendons pas que tout est parfait, il y a toujours à faire plus et mieux.

Mais cela ne se fera pas sans vous, toutes et tous.

C'est pourquoi un travail a été engagé avec le soutien de l'ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires), pour développer la démocratie locale ouverte, faire participer le plus possible la population à la vie communale, à l'élaboration d'importants projets, à la réflexion et au dialogue avec les élu-e-s.

Ce n'est pas simple, mais j'y crois très fortement et je souhaite votre adhésion à cette action démocratique, pour faire vivre Damparis, notre attachante commune !

**Michel GINIÈS.**

### Magazine municipal n°126. Édition 2022

Générique de rédaction des documents signatures et mentions...

Responsable de la publication périodique : Michel Giniès, maire.

Iconographie du service communication.

Crédits photos : mairie, collection privée, correspondant-e-s de presse, associations.

Dépôt légal numéro 616. Document édité à 1450 exemplaires : Chazelle imprimeurs.

Réalisation : Agence Création Conseil.

Michel & Colin Bouriquet.

© Avril 2022.

## DAMPARISMAG

SOMMAIRE

2. Éditorial du maire

3. Budget communal

4. Actualités

5. Solidarité

5. Action sociale

6. Scolarité

7. Éducation

8. Clubs sportifs

9. Environnement

10. Réglementation

11. Tribunes d'opinions

12. Agenda communiqué

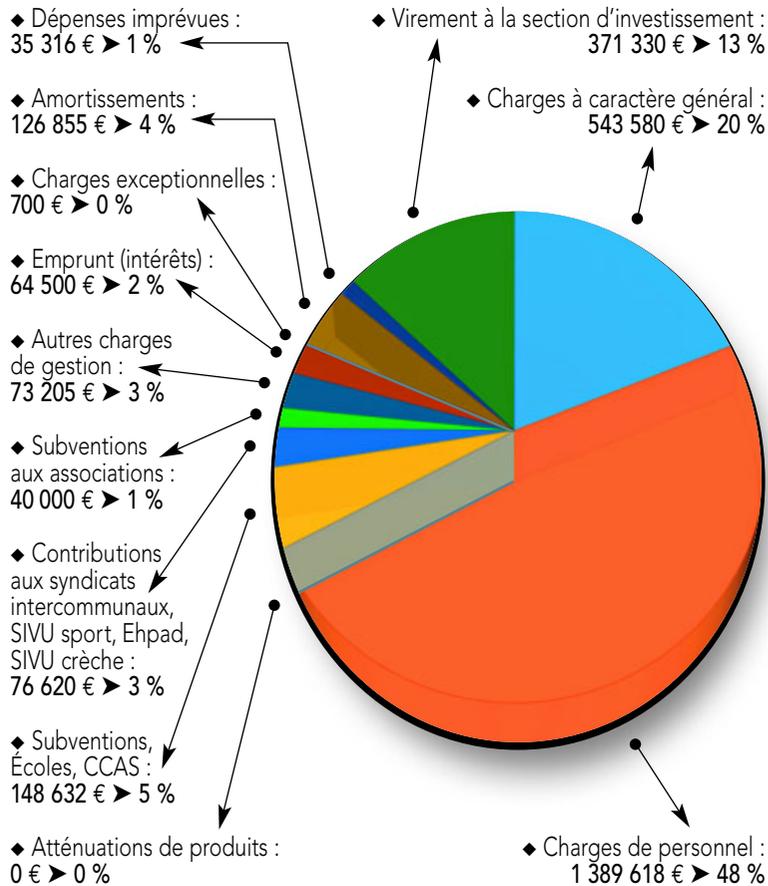
Encartage : texte et bulle

Encartage : revue des arts

# Budget Communal Primitif 2022

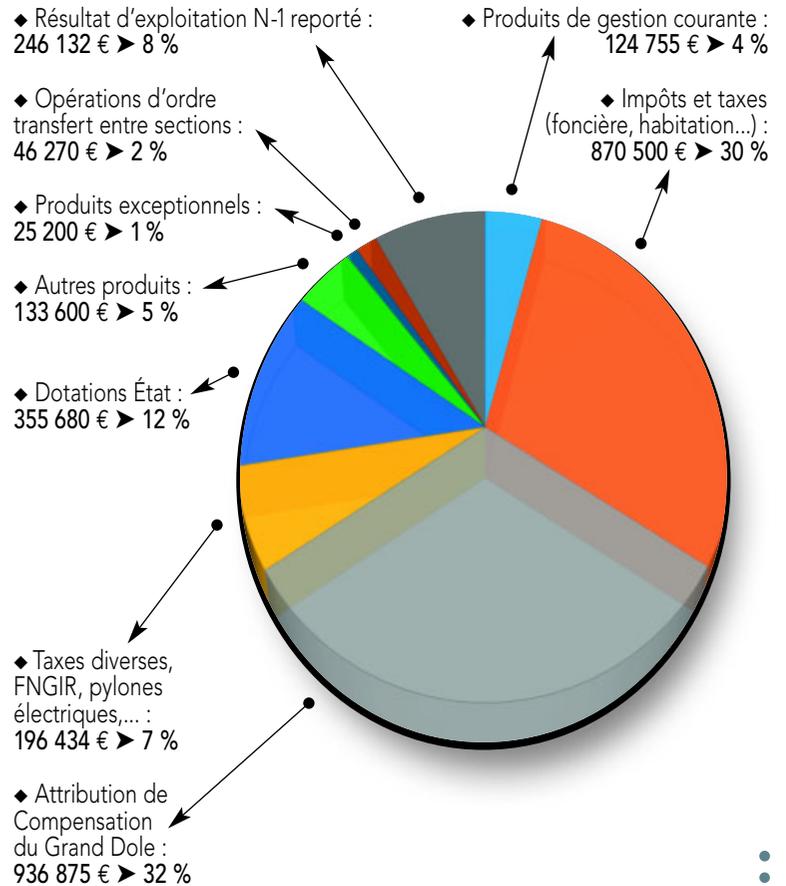
## DÉPENSES FONCTIONNEMENT

TOTAL : 2 870 356 €



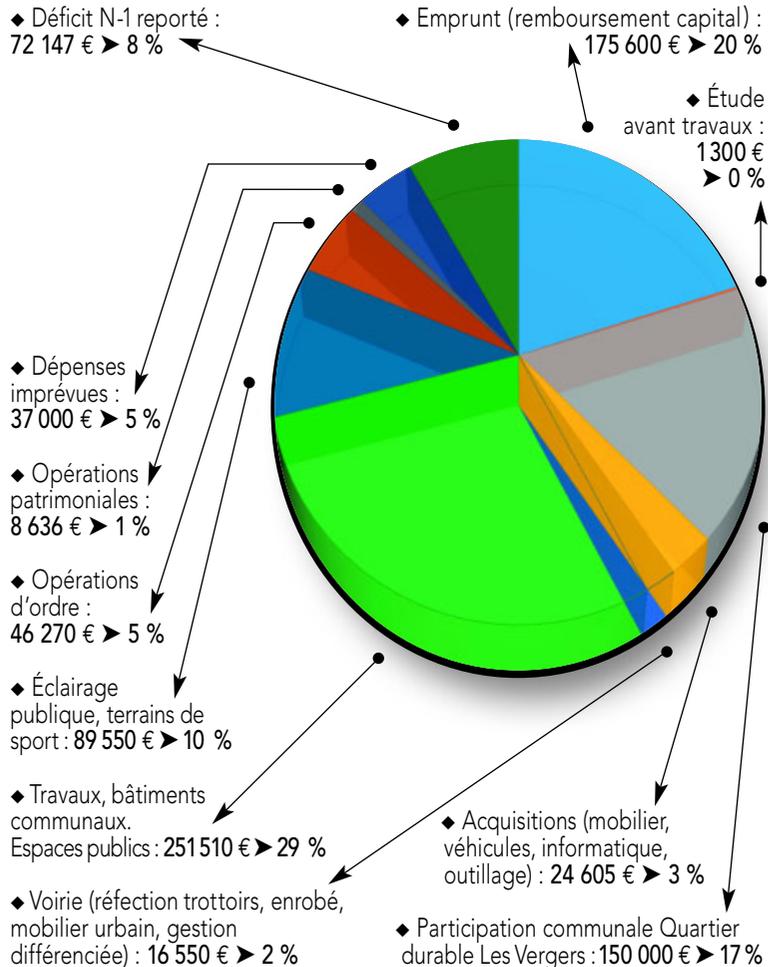
## RECETTES FONCTIONNEMENT

TOTAL : 2 935 446 €



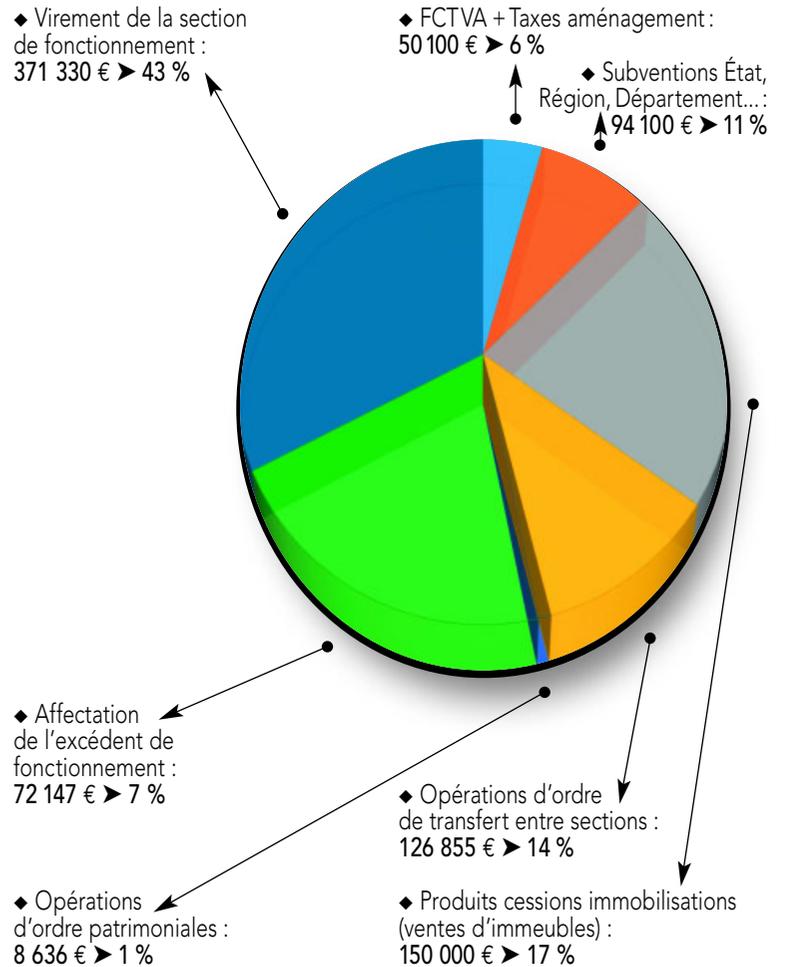
## DÉPENSES INVESTISSEMENT

TOTAL : 873 168 €



## RECETTES INVESTISSEMENT

TOTAL : 873 168 €



**Le taux des taxes communales reste inchangé en 2022**

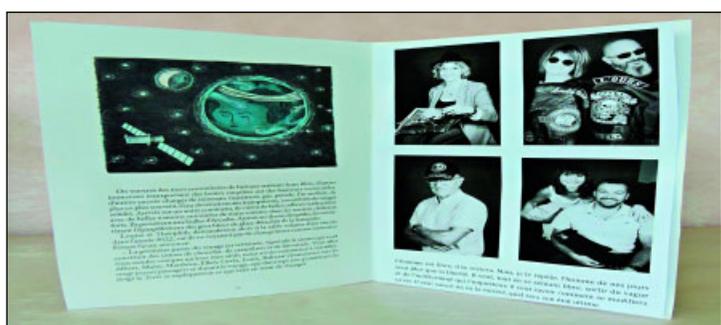


## En hommage

● Nous souhaitons rendre hommage à Jean-Marc Barthélémy, agent municipal, décédé le 16 mars 2022, à l'âge de 53 ans. Après plusieurs années passées au SIVOM de Monnières, Jean-Marc a rejoint l'équipe en 2010, au sein des services techniques. Il était apprécié par ses collègues pour son humour et sa franchise en toute circonstance. Nous présentons toutes nos condoléances à son épouse Maryline, ses enfants, sa famille.

## Centenaire Solvay

● **Festivités pour le centenaire de la mort d'Ernest Solvay. Retour sur la soirée d'ouverture des manifestations du centenaire...** Après le mot d'introduction, les convives ont assisté à une petite pièce humoristique mettant en scène deux familles, en 1930, confrontées à l'installation de Solvay. Ensuite, la soirée s'est articulée autour de plusieurs temps forts : la présentation officielle du livre intitulé "2030 Avec Ernest et Marius, la Terre aura le dernier mot !", l'exposition de photos, la présentation du timbre du centenaire (par le Groupe Philatélique Solvay), une séance de dédicaces et pour terminer, le pot de l'amitié. ✓ Pages du livre.



## Code de la route

● **Remise à niveau !** Deux sessions ont été dispensées gracieusement par François Testori, gérant de l'auto-école Horizon. Les participant-e-s ayant entre 30 et 50 ans de permis, ils ont pu revoir les subtilités du Code de la route comme les zones de stationnement, le sens d'un rond-point, ses priorités et découvrir de nouveaux panneaux. Merci au Club de l'Abbaye et à Sébastien Paturot, conseiller délégué, d'avoir initié ces séances en partenariat avec la municipalité.



✓ La participation financière de 5€ sera reversée à la Ligue contre la "Violence Routière" qui interviendra en juin à l'école, pour des ateliers de sensibilisation.

# Actualités

## Démocratie Locale Ouverte

● Le programme «Territoire d'Engagement<sup>(\*)</sup>» entre dans sa première phase concrète à Damparis : il s'agit d'une étape de diagnostic afin de faire l'état des lieux sur le fonctionnement démocratique dans la commune. Cette étape est réalisée par un prestataire professionnel permettant de mettre en œuvre les approches et les outils d'évaluation. Une première session orientée sur la formation a été réalisée les 24 et 25 mars réunissant élus de la majorité et de la minorité ainsi que certains agents municipaux. Les prochaines étapes sur les mois à venir impliqueront les habitants afin de les sonder. Pour ce faire, nous faisons un appel au volontariat pour travailler conjointement avec élus et agents afin de pouvoir réaliser avec succès ce programme.



*(\*)«Territoire d'Engagement» est un programme mené par l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT), ayant pour but de développer les pratiques d'ouverture démocratiques dans les collectivités territoriales. Il consiste à mettre en œuvre un programme personnalisé, supporté par des professionnels, suivi et financé intégralement par l'ANCT. Le programme est déployé actuellement sur une dizaine de collectivités de toutes tailles en France, dont Damparis a la chance de faire partie suite à sa candidature.*



✓ **Éric GRANGE** – Conseiller Municipal Délégué à la mise en place de la Démocratie Locale Ouverte.





## Pack Culture Loisirs

● Comme les années précédentes, la municipalité de Damparis offre le pack loisirs aux jeunes de la commune, nés entre 2004 et 2015 (présentation de la CNI ou du livret de famille) et habitant à Damparis depuis plus de 6 mois (justificatif de domicile). Des chèques K'Dole, d'une valeur de 15 euros, seront à utiliser dans des lieux culturels dolois (librairie, cinéma, concert...).



✓ Distribution du "Pack Culture" dès le 7 juin 2022.

## Carte Avantages Jeunes

● Offerte par votre CCAS ! Afin de réserver votre Carte Avantages Jeunes 2022-2023, téléchargez l'imprimé que vous trouverez sur notre site internet et rapportez-le au secrétariat de mairie, accompagné des justificatifs suivants : justificatif de domicile de plus de 6 mois, le livret de famille ou la "CNI" du jeune et une photo d'identité récente. La "carte avantages jeunes" vous permet de bénéficier de nombreuses réductions, de la Culture aux Loisirs !...



✓ Distribution des Cartes dès le 1<sup>er</sup> septembre 2022.

## Générosité

● La guerre a éclaté aux portes de l'Europe un 24 février 2022. Ce conflit nous rappelle à quel point la paix reste fragile. En pareille effroyable circonstance, le mot solidarité prend tout son sens. Dès l'annonce de l'odieuse guerre en Ukraine, le CCAS de Damparis a immédiatement pris des dispositions pour soutenir l'action initiée par l'Association des parents qui a organisé une collecte de vêtements et de produits de première nécessité. Le CCAS a apporté une aide logistique et permis le stockage des dons collectés suite à la remarquable générosité de la population de Damparis. Ces dons ont été acheminés sur Dole (commune centralisatrice) pour être ensuite redirigés en Ukraine. Cette action mise en œuvre par l'Association des maires du Jura et la protection civile a permis la planification des opérations "Collecte Ukraine". Un grand merci à tous les acteurs-actrices de ce bel élan de solidarité. Le CCAS gère, sous la tutelle de la préfecture et du SIAO du Jura, un logement d'urgence sur Damparis. Avec leur accord, ce logement a été réquisitionné pour accueillir deux familles originaires d'Ukraine. Deux autres familles sont actuellement hébergées chez des particuliers sur notre commune. Les enfants sont scolarisés dans les écoles de Damparis et de Dole. Nous remercions les différents chefs d'établissements pour leur réactivité et leur bienveillance, qui ont permis d'accueillir dans de bonnes conditions ces enfants. Nous tenons également à remercier particulièrement les bénévoles qui se sont investis personnellement : apprentissage de la langue française, accompagnement aux déplacements, ... Toutes ces familles sont accompagnées et suivies par l'Association "Coop Agir" ainsi que par nos services de mairie et plus spécifiquement par notre agente responsable administrative du CCAS, Maryline Bernard. Nous leur adressons tous nos remerciements pour leur investissement dépassant quelques fois le cadre du travail légal, sans pour autant en oublier la gestion quotidienne de nos administré-e-s.

✓ Emeric PAUVRET – Maire-Adjoint  
Centre Communal d'Action Sociale  
Égalité Femme-Homme



✓ La solidarité est un devoir social, une obligation réciproque d'aide et d'assistance qui existe entre les personnes d'un groupe ou d'une communauté du fait du lien qui les unit. Ce lien, c'est tout simplement le lien de l'humanisme.



- ✓ Mireille RAUCH – Maire-Adjointe Éducation – Enfance – Jeunesse
- ▶ Quel soulagement après deux années compliquées !



- ✓ Une reprise, presque normale, des activités dans les classes, nous aura permis de terminer l'année dans de bonnes conditions. L'accueil des enfants dès 2 ans à la maternelle est un plus pour Damparis. La concrétisation de notre engagement pour l'éducation.

## École maternelle

- **Projet atelier cirque** avec l'Association de "l'Atribudu Quoi", financé par l'Association des Parents d'Élèves.



- **Représentation par les élèves de Grande Section de Madame Ducreux** : Conte musical de "Boucle d'Or" en collaboration avec le conservatoire du Grand Dole.



## École élémentaire

- **L'école dehors : un espace à découvrir !** Faire l'école dehors c'est travailler en extérieur, faire de la lecture, des ateliers, des pratiques corporelles de bien-être, du sport, de la musique... et inventer des problèmes de mathématiques. Les élèves de CE2 de Mme Maignan ont planté des bulbes de narcisses et de tulipes. Ils ont construit une cabane en bois ; découvert et observé les insectes, les arachnides, les mollusques, les annélides et les myriapodes... cherché des traces d'animaux et écouté des chants d'oiseaux : les pics-verts, les mésanges charbonnières, les pouillots véloces et les sittelles torche-pots.



- ✓ La classe en extérieur, une expérience sensorielle.

## Collège

- **Les élèves devaient se mettre en scène** dans des moments de la vie quotidienne en déjouant les stéréotypes sexuels.

✓ Défi relevé par les élèves !



- **Forum des métiers...** Les élèves se sont informés sur les différents parcours de formation et carrières possibles, en proposant aux filles des métiers de garçons ; aux garçons des métiers de filles. Thème suivant : lutte contre la LGBT-Phobie.



- ✓ Parents, intervenant-e-s extérieur-e-s, présentent leur métier.

## Association Sportive

- **Collège Jean Jaurès**



- ✓ Trois classes de 6<sup>e</sup> ont pu bénéficier de l'opération "6<sup>e</sup> à la neige" financée par le Département.



- ✓ Afin de subventionner un voyage sportif dans Les Landes, les élèves de la classe "APPN" (Activité physique de pleine nature) ont réalisé des paquets cadeaux dans des commerces locaux.

## Centre de loisirs et restauration scolaire

● **Au niveau de l'Agglomération du Grand Dole**, près de 3 000 familles bénéficient des services péri-extrascolaires et restauration scolaire. Les inscriptions ne cessent de croître depuis une dizaine d'années et impose une nouvelle réglementation afin de continuer à organiser au mieux l'accueil des enfants dans les différentes structures. Le règlement entrera en vigueur dès la rentrée de septembre 2022 et vous serez avertis par courrier.

Retrouvez votre espace famille sur le site dédié : <https://grand-dole.espace-famille.net> et les menus servis à vos enfants : <https://www.grand-dole.fr/la-grande-tablee0>.



## Relais Petite Enfance

● **Une animation tous les mercredis à Damparis !** Le Relais Assistants Maternels (RAM), appelé désormais Relais Petite Enfance (RPE), poursuit ses activités sur la commune. Dans le cadre du dispositif « Passerelle » mis en place par l'école, Adeline Locatelli vous propose désormais un temps de jeux les mercredis de 9 h 30 à 11 h 30, dans la salle du Château de l'école maternelle de Damparis, ou en extérieur selon les animations proposées. Chaque semaine, une activité différente est proposée après un temps d'accueil, de jeux et de comptines. L'utilisation de la salle de l'école a pour objectif de faciliter l'adaptation des enfants, scolarisés ensuite.

Des temps de rendez-vous (13 h 30 - 15 h), et de permanences (15 h - 17 h) ont également lieu tous les mercredis, à la Mairie de Damparis. Retrouvez les informations du relais, sur le site : [www.mutualite-39.fr](http://www.mutualite-39.fr) ou encore sur Facebook : Relais Petite Enfance Tavaux. Vous pouvez aussi demander par mail de vous abonner à la newsletter du relais, afin de connaître toutes les actualités et le programme des animations proposées. Contact des animatrices (Adeline Locatelli et Katia Reinhold) et renseignements : 06 33 13 50 89 ou : [rpe.tavaux@mutualite-39.fr](mailto:rpe.tavaux@mutualite-39.fr).



✓ Dans le cadre de l'éveil à la nature, des animations de médiation animale sont proposées, en partenariat avec Valérie Carlot, experte en médiation animale.



## Transport scolaire

● **Les inscriptions aux transports scolaires pour l'année 2022-2023** seront ouvertes à compter du **1<sup>er</sup> juin 2022** pour les élèves de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole. Tous les élèves résidant dans l'une des quarante-sept communes du Grand Dole doivent s'inscrire sur le site internet : [www.reseau-tgd.fr](http://www.reseau-tgd.fr) avant le **4 juillet 2022**.

# Clubs sportifs

## Sports Vacances

● Comme l'année dernière, la municipalité souhaite renouveler l'opération Sports Vacances, pour offrir aux jeunes l'opportunité de découvrir de nouveaux sports et activités ludiques en juillet et août. Une concertation avec les associations aura lieu pour permettre l'élaboration d'un programme attractif. Sortir de la crise sanitaire, un soulagement pour nos associations et clubs sportifs. Un grand merci aux dirigeants et aux bénévoles pour leur dévouement.

## Retraite sportive

● **L'Association proposera à la rentrée de septembre** des ateliers « Activ-Mémoire » le mardi après-midi, au gymnase de Belvoie. Cette nouvelle activité viendra en complément de l'offre déjà importante proposée par le club : marche nordique, gym, qi-gong, taïchi, randonnées, tir à l'arc, vélo... Pour tout renseignement, contactez la présidente Chantal Baud, au : 06 71 25 58 17.

## Boxe éducative

● **Le samedi 12 mars**, a eu lieu le championnat Régional Bourgogne Franche-Comté de Boxe éducative, avec le passage de gants et assaut. En assaut, Tony remportait la finale, Mayron et Angie se qualifiaient pour participer au critérium national sur trois jours à "La Pommeraie" (49), compétition en trois assauts. Mayron, catégorie minime, remporte la médaille d'or ; Angie, catégorie cadette, revient avec la médaille d'argent. Bravo à nos compétiteurs, mais aussi au travail de leurs entraîneurs.



✓ La boxe éducative se différencie sur deux exigences fondamentales : ne pas nuire à son adversaire et être sanctionné pour tout comportement violent.

## Labélisation de l'École de foot

● **Il y a environ cinq ans**, le football club de Damparis, les équipes d'Abergement et de Saint-Aubin décidaient de fusionner, ça devenait Jura Stad', deux-cent-quatre-vingt licencié-e-s, et soixante éducateurs. Cette fusion a permis aux jeunes de bénéficier de moyens supplémentaires en encadrement et en accompagnement de leur formation. Samedi 9 avril, le club a été récompensé pour le travail accompli et c'est un grand honneur pour tous et notamment les trois communes, de se voir décerner cette double labélisation. Michel Sornay, président du district, représentant le président de la ligue, accompagné de Clément Jaillet, conseiller technique, ont remis le label Bronze, école de foot, section féminine U6 à U18, le label Espoir masculin U6 à U18 avec la participation du Crédit Agricole, ainsi que des maillots, ballons, chasubles... Bravo aux éducateurs qui par leur travail ont permis l'obtention de ces récompenses mais aussi qui font de ce club un "club familial" ou il fait bon jouer.



✓ Lors de la manifestation au gymnase Delaune.

## Course des travailleurs

● **À Damparis, en mai, un événement sportif qui plaît !**



✓ Marie-Rose GUILBELIN  
Maire-Adjointe  
Sport et Vie associative

✓ Le sport est dépassement de soi. Le sport est école de vie, dans le respect des différences et de la diversité des êtres humains.

## Monuments historiques

● **Visite guidée du patrimoine** de notre commune pour les élèves de la classe de Madame Maignan : église, cimetière, maison espagnole, fontaine, anciennes carrières, parc Paul Éluard. Les visites commentées par Jean-Pierre Feuillebois.

## Salon Nature

● **En octobre... se tiendra le premier salon "nature" !** Expositions de champignons, de feuilles pour reconnaissance des arbres, vannier, apiculteur, photographe animalier, associations et bourse d'échanges de graines et plants le samedi. Renseignements et inscriptions, au : 06 98 18 65 45.

## Nettoyons la nature

● **La collecte des déchets**, programmée le 2 avril, a été annulée pour cause de météo défavorable, la prochaine est programmée cet automne.

## Protection des amphibiens

● **En mars**, de nombreux bénévoles ont participé à l'installation de protections pérennes, destinées à guider les amphibiens aux buses souterraines, dans l'objectif de lutter contre leur écrasement et sauvegarder la biodiversité. Vif succès pour cette opération qui a rassemblé : affouagistes, membres du comité environnement, et de nombreux-ses passionné-e-s que nous remercions chaleureusement. Avec les conseils de Héloïse, et Hugo, de Dole Environnement.



✓ Martine MICHAUD  
Maire-Adjointe  
Développement Durable  
Environnement et Cadre de vie



✓ *C'est une triste chose de songer que la nature parle et que le genre humain ne l'écoute pas. Citation de Victor Hugo.*

## Travaux biens communaux

✓ Aménagement : voirie, chaussée, entrée de ville...  
✓ Création d'un espace cinéraire au jardin du souvenir.  
✓ Rénovation des éclairages du Stade. Un investissement important de 47 515 € HT, subventionné à 80 % environ.

✓ Christian GRAS  
Maire-Adjoint  
Affaires générales  
Urbanisme



✓ **Stade dans  
la lumière !**



## Éco-Quartier "Les Vergers"

Extrait du CM du 28 mars.

Le Maire rappelle au Conseil sa délibération du 7 juillet 2020 dans laquelle il émettait un avis favorable à l'avant-projet du quartier durable « Les Vergers ».

Il tient à réaffirmer les orientations suivantes à l'Assemblée, notamment en terme de typologie de logements. Le projet est décomposé en trois tranches, la tranche 1 : objet du permis d'aménager accordé en janvier 2021, se situant de part et d'autre de la rue de Dole.

Typologie des logements de la tranche 1 :

- priorité sera donnée à des logements individuels, mitoyens, intermédiaires, segments particulièrement manquant sur le bassin dolois.
- priorité également à des projets d'établissements pour personnes âgées et intergénérationnels (hors EPHAD).
- concernant les logements collectifs, la recherche de programmes proposant des logements en accession à la propriété sera privilégiée.

Le Maire réaffirme, que ce nouveau quartier d'habitat durable, vital pour le développement de notre commune (accroissement de notre population, maintien et développement de nos structures scolaires et péri-scolaires, les commerces, associations...), constitue une opération d'aménagement d'ampleur à l'échelle du territoire de l'Agglomération doloise [...].

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- CONFIRME à l'unanimité sa délibération du 7 juillet 2020 dans laquelle il émettait un avis favorable à l'avant-projet du quartier durable « Les Vergers ».
- RÉAFFIRME le caractère vital de la création de ce quartier pour l'intérêt général communal.



Éco  
Quartier  
"Les Vergers"

## • Benne à déchets verts : les consignes d'utilisation !

**La benne est réservée aux particuliers et interdite aux professionnels...** En cas de saturation, il convient de se rendre en déchetterie et de ne pas vider ou déposer des sacs à côté des bennes... En cas de non-respect de ces consignes, le nettoyage est effectué par le personnel communal; ce qui engendre un coût supplémentaire pour les contribuables. Il est également demandé de faire preuve de patience et de courtoisie envers le personnel technique et administratif, qui ne sont pas responsables du taux de remplissage des bennes. Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser au SICTOM : 03 84 82 56 19.



✓ **À ne pas reproduire !**

## • Plantation en domaine privé

Tout arbre dépassant 2 mètres de hauteur doit être planté à au moins 2 mètres de la limite séparative de deux propriétés. Un-e propriétaire qui constate que les branches dépassent la limite séparative et surplombent son terrain, peut exiger du voisinage le coupage des branches... Au propriétaire de la haie séparative de tailler de l'autre côté ce qui dépasse. La hauteur maximale des haies séparatives est de 2 mètres. Laisser libre accès aux piétons, les trottoirs et chemins par un entretien régulier.

## • Émissions de fumées

Le brûlage à l'air libre des matières combustibles d'origine végétale, animale ou de tout autre origine est interdit sur les propriétés privées, à proximité des bois, forêts, plantations et reboisements.

## • Nuisances sonores : les bruits de voisinage !

Sont considérés comme tels des bruits inutiles, désinvoltes ou agressifs pouvant provenir de cris d'animaux, de fêtes familiales, de comportement bruyant, du fonctionnement d'équipements individuels fixes, de l'utilisation d'outils de bricolage et nettoyage... Dans un souci de tranquillité publique, il est rappelé que toutes activités occasionnant des nuisances sonores (notamment appareils de bricolage et jardinage) sont strictement limitées par arrêté municipal n°20-2018 du 6 septembre 2018 : **du lundi au samedi de : 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h, le dimanche et jours fériés de : 10 h à 12 h.** En cas de non-respect de ces dispositions, les policiers municipaux seront chargés de verbaliser les contrevenant-e-s.

## • Trotinettes électriques

Vous devez circuler sur les pistes cyclables. En l'absence de pistes cyclables, vous pouvez circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h, ou sur les aires piétonnes, à condition de rouler à une allure modérée de 6km/h et de ne pas gêner les piétons.

La vitesse maximum autorisée est de 25 km/h. L'engin ne peut pas transporter plusieurs personnes en même temps. Vous devez vous vêtir d'un équipement rétro-réfléchissant en cas de circulation la nuit ou de visibilité insuffisante la journée. Votre engin doit être équipé d'un système de freinage, d'un avertisseur sonore, de feux (avant et arrière) et de dispositifs réfléchissants arrière et latéraux.

Pour utiliser une trottinette électrique vous devez avoir une assurance responsabilité civile. Cette assurance couvre les dommages causés à autrui (blessure d'un piéton, dégâts matériels sur un autre véhicule...).

## • Avis aux propriétaires de chiens : la divagation des chiens est interdite.

Cela peut provoquer des risques pour les animaux domestiques et les personnes (accidents, morsures...), la destruction de biens et la pollution canine (déjections). Tout chien errant trouvé sur la voie publique sera capturé par les agents de police municipale et conduit à la fourrière. Les propriétaires pourront demander la restitution de leur animal, moyennant le paiement des frais afférents à leur prise en charge. Le non-respect de l'arrêté du maire du 9 décembre 2002 constitue une infraction de catégorie 2 et les propriétaires de l'animal devront s'acquitter d'une amende de 35 €.

## • Déjections abandonnées : propriétaire sanctionné !

Soyez vigilant-e en ce qui concerne les déjections canines laissées sur les trottoirs, jardins publics, etc. Ces souillures sont inacceptables. Équipez-vous de sac avant de sortir votre compagnon à quatre pattes car vous êtes tenu-e-s de ramasser les déjections de votre animal par tout moyen approprié. En laissant votre chien faire ses besoins dans la rue, vous risquez une amende de 68 € et des poursuites judiciaires.

La municipalité a installé en 2014 des sanis-chiens dans le jardin de la Liberté, pour vous inciter à plus de respect envers vos concitoyen-ne-s.

## • Rappel : chiens 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> catégorie...

Le droit de détenir un ou plusieurs chiens classés en 1<sup>ère</sup> catégorie (Pit-bull, Mastiff, Boerbulls, Tosa, non-inscrits aux Livres des origines français LOF) ou de 2<sup>e</sup> catégorie (Rottweiler et Pit-bull, Mastiff, Boerbulls, Tosa, inscrits au LOF) est subordonné à certaines obligations d'hygiène et de sécurité. Ils doivent être muselés et tenus en laisse dans les lieux publics. Les propriétaires du chien doivent obligatoirement se présenter en mairie pour établir un permis de détention.

# Tribunes d'opinions

## Groupe majoritaire

“Élection présidentielle, crise climatique, guerre, covid, inflation,... les communes sont directement impactées par la situation économique (hausse des coûts de l'énergie pour nos infrastructures, matières premières,...), sociale (précarisation croissante de la population notamment) et géopolitique du pays (accueil des réfugiés,...).

Mais nos communes et en particulier celle de Damparis ne manquent pas de citoyen-ne-s engagé-e-s et solidaires : que ce soit pendant la crise sanitaire (masques solidaires, etc.), pour les journées ramassages des déchets, pour l'appel aux dons en faveur du peuple ukrainien, etc. Votre civisme et votre engagement est à féliciter.

La ville est engagée depuis des années à aider ses administré-e-s, ses associations, mais aussi les structures locales (subventions, CCAS, épicerie sociale, participation à la restauration scolaire,...).

Cet ADN solidaire qui anime notre majorité doit perdurer et être transmis aux futures générations.

Une campagne d'affichage pour rappeler notre engagement a été mise en place en avril et nous continuerons à nous mettre au service du bien vivre ensemble... tous et toutes ensemble.

En ces temps incertains, il semble que cet engagement humaniste est essentiel à notre société, à notre commune.”

Groupe majoritaire : Madison ALARCON, Émilie BERTAUT, Julie BOITET, Jean-Michel BUSSIÈRE, Serge COULON, Laurent GERRIET, Michel GINIÈS, Éric GRANGE, Christian GRAS, Marie-Rose GUIBELIN, Bertrand JACQUOT, Delfina MAGALHAES, Élodie MANGIN, Martine MICHAUD, Mélanie MULARZ, Sébastien PATUROT, Emeric PAUVRET, Mireille RAUCH, Franck RAVIER.

## Groupes minoritaires

Afin de faire taire certaines rumeurs et démarquer notre engagement municipal au sein du Conseil, nous avons formé un « groupe d'ouverture participative ». Cela nous permet de pouvoir discuter avec les uns et les autres, et jouer l'ouverture. Face à une tentative de démocratie locale ouverte, à laquelle nous essayons de participer avec espoir et craintes, il existe un certain nombre de sujets bloquants pour lesquels il est urgent d'ouvrir la concertation : lotissement des vergers, fermeture de la VC1 à la circulation, taux record de la taxe foncière sur le foncier non bâti, coût des berceaux de la crèche de Saint-Ylie, avenir du SISPAH, adhésion à la maison des services du finage à Tavaux.

À propos du lotissement des Vergers : intégrer une résidence seniors dans la phase 1.

Pour le groupe d'ouverture participative : Louis-Joseph MÉNÉTRIER, Marie-Odile LEGOIX.

L'année 2021 a vu une amélioration des finances communales, du fait des reports d'investissement et des faibles dépenses d'équipement (moins de 150 K€).

Nous avons voté et restons ouverts sur toutes les propositions visant à améliorer le quotidien des Damparisiens.

La commune, puis le Grand Dole, ont été mis en demeure, par l'agence de l'eau, en cause les nombreuses défaillances de l'ensemble du réseau d'assainissement.

Ces travaux de rénovation et la future station d'épuration se chiffrent à plusieurs millions d'euros qui s'étaleront sur plusieurs années.

Nous resterons vigilants pour que ces travaux ne riment pas avec une flambée de taxes, le foncier lui augmentera pour 2022.

Nous invitons la majorité municipale à accroître ses efforts de redressement.

Christophe CHAUTARD, Didier JALLON.

